Accueil | Genève | Actu genevoise | Écrans tactiles: la Ville et Action Innocence mettent en garde les tout-petits

Aho

## Écrans tactiles: la Ville et Action Innocence mettent en garde les tout-petits

Après un recueil sur l'hyperconnectivité en 2017, un livret sur les contenus inadaptés a été distribué dans les crèches.

Laurence Bézaguet Publié: 27.01.2019, 16h32



Tiziana Belluci (à g.), directrice générale d'Action Innocence, et Esther Alder, magistrate en Ville de Genève. Laurent Guiraud

«Christophe et l'écran magique», tel est le titre du petit recueil qui vient d'être distribué à 6000 exemplaires dans les crèches et jardins d'enfants de la Ville de Genève. Ce livret met en évidence la nécessité d'accompagner les tout-petits pour éviter qu'ils aient accès à des contenus inadéquats, voire choquants, quand ils disposent d'écrans sans surveillance.

«Ces contenus provoquent différentes émotions, dont la peur», note Tiziana Bellucci, directrice générale d'Action Innocence, qui collabore avec la Ville de Genève pour sensibiliser les plus jeunes aux méfaits des écrans. Une petite boîte en carton «attrape peurs» accompagne le recueil. «Cette boîte est à construire avec un adulte (professionnels de la petite enfance ou parents) et permet à l'enfant d'enfermer ses peurs», relève Esther Alder, conseillère administrative chargée de la petite enfance.

Le partenariat entre la Ville et Action Innocence a démarré en 2016 avec l'élaboration d'un premier ouvrage sur l'hyperconnectivité: «Le dimanche de Louis».

«Sachant que l'utilisation des écrans, que ce soit les smartphones, les tablettes, les ordinateurs ou encore la télévision, s'est largement généralisée et considérant les impacts sur le développement des enfants, il est aujourd'hui indispensable d'aborder cette thématique dès la petite enfance», considère l'élue Verte.

La Ville de Genève s'inscrit ainsi dans une démarche de prévention avec Action innocence, en collaborant étroitement dans la réalisation de matériel de sensibilisation destiné aux usagers des 74 lieux d'accueil de la petite enfance subventionnés par la Ville. «Action Innocence a l'expertise sur la prévention liée aux usages abusifs d'internet, et nous dans le domaine de la petite enfance», souligne la patronne de la Cohésion sociale et de la solidarité.

Les deux partenaires projettent d'éditer, en 2020, un troisième album sur les conséquences de l'utilisation prolongée et non encadrée des écrans, pour un montant total de 60 000 francs. Ce dernier opus sera consacré à tout ce qu'un bambin perd en compétences lorsqu'il passe trop de temps derrière un écran. Cela a un impact sur le langage et la motricité, avertissent des professionnels de la petite enfance: «Des tout-

petits ne savent plus tenir un stylo, ni même jouer.»

Si petits et déjà si connectés? Il n'y a qu'à observer de jeunes enfants, et même des bébés dans les poussettes, obnubilés par leurs supports tactiles...

«Nous ne voulons diaboliser personne, conclut Tiziana Bellucci. Les nouvelles technologies font tellement partie du quotidien. Mais cette prévention précoce pour les 3-5 ans doit permettre de mieux outiller les familles et favoriser un bon comportement numérique.» La spécialiste conseille d'abord de ne pas mettre un écran tactile dans les mains d'un enfant avant l'âge de 3 ans: «Perte de l'appétit, troubles du sommeil, mauvaise humeur et problèmes de concentration sont notamment redoutés.»

Publié: 27.01.2019, 16h32

Cet article a été automatiquement importé de notre ancien système de gestion de contenu vers notre nouveau site web. Il est possible qu'il comporte quelques erreurs de mise en page. Veuillez-nous signaler toute erreur à community-feedback@tamedia.ch. Nous vous remercions de votre compréhension et votre collaboration.

